

Je suis persuadé que le Czar trouveroit très-mauvais qu'on louât ainsi les Prédécesseurs à ses dépens ; & qu'on ne donnât du relief à leurs Actions qu'en les opposant aux siennes : cependant étant Maître absolu chez lui, un tel parallèle ne seroit pas capable de lui causer aucun préjudice. Mais dans un Pays où le Gouvernement est tel qu'on sçait qu'il est en Angleterre, ces insinuations dans une piece destinée à être rendue publique ( comme on voit qu'est celle-ci ) sont un appel tacite à la Nation, & tendent à lui faire sentir la différence du present Regne aux deux derniers, & le peu de soin qu'on prend d'éviter les occasions de Guerre, & de faire fleurir le Commerce : mais pour renverser en deux mots toute cette machine, il suffit de demander à l'Autheur du Memoire, si le Roi Guillaume & la Reine Anne, ont eu les mêmes sujets de se plaindre du Czar, qu'a eu S. M. à present Regnante, & comme il est certain qu'ils ne les ont pas eu, tout son parallèle s'en va en fumée.

Le Memoire vient en suite à la Négociation d'un Traité de Commerce entamée à Londres l'an 1716. par le Prince Kurakin. On prétend que ce Traité fut accroché par les interêts de la Noblesse de Meckelbourg, qui vinrent, dit-on, à la Traverse : sur quoi il est bon d'observer qu'il y a ici un Anacronisme, car la Négociation touchant le Commerce fut traitée à Londres par le Prince Kurakin aux mois de Janvier & de Fevrier 1716. & elle resta tout-à-fait suspendue & indécise, ce Prince n'ayant pas donné des declarations satisfactoires, & lui même partit de Londres sans avoir rien conclu, avant qu'il fut question des affaires